

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 57 (1960)
Heft: 11

Rubrik: La vie de nos sections ; Boîte aux lettres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

appliquée est aussi discutable, les avis dans ce domaine étant partagés. Ce qui nous importe, c'est de connaître l'opinion de nombreux collègues dans cette importante question, aussi engageons-nous nos lecteurs à s'exprimer franchement dans les colonnes de notre journal.

Pour ce qui concerne les travaux de traduction du Liebefeld, de récentes démarches ont succédé à de précédentes n'ayant donné aucun résultat pratique ; la question est suivie de près, car nous sommes d'avis que cette lacune doit disparaître, tant dans un but économique que pratique.



LA VIE DE NOS SECTIONS

NÉCROLOGIE

Société d'Apiculture des Montagnes Neuchâteloises

† Huguenin Lucien



Le 22 juin, une nombreuse assistance de parents, amis et connaissances rendait les derniers honneurs à M. Huguenin Lucien, deuil qui a affecté douloureusement les apiculteurs de la section.

Né aux Geneveys-sur-Coffrane, il a passé toute sa jeunesse dans notre bonne ville de La Chaux-de-Fonds où, après avoir exercé le métier d'émailleur, il est entré aux travaux publics de la ville, après avoir subi toutes les vicissitudes du chômage des années 1930 à 1938.

Très tôt, les abeilles l'intéressent. En 1935, avec deux de ses frères, ils font l'acquisition de quelques ruches et les placent à proximité de la ville. Ces dernières années, après le partage de ce rucher, notre collègue s'occupait seul de son apier, comptant 30 colonies lors de son décès. Il était également inspecteur de ruchers.

Animé de ce grand amour pour les abeilles, il ne refusait jamais de rendre service. Il était modeste, intègre et très considéré.

Impuissant devant cette mort brutale, inattendue, il a été emporté dans sa 54^e année par une angine de poitrine, laissant un rucher en plein développement.

A sa femme, à sa famille, nous disons notre sympathie émue, et nous resterons fidèles au culte du souvenir.

Pour la section : un collègue, R. L.



† Nicolet Henri

Le dimanche 7 août, la paroisse des Ponts-de-Martel accompagnait au champ du repos son dévoué membre et ancien d'église, M. Henri Nicolet, subitement rappelé à Dieu après quelques mois de déficience durant lesquels il garda malgré tout son caractère aimable.

Il était partisan de l'ordre dans ce qu'il entreprenait, preuve en soit la bonne tenue de ses deux ruchers dans lesquels il passa de belles heures sachant admirer l'œuvre magnifique du Créateur.

Il nous a été enlevé dans la force de l'âge, et il nous est difficile d'exprimer ce que nous ressentons devant la séparation qui laisse sa femme ainsi que ses cinq enfants dans le deuil, mais aussi dans l'assurance du revoir.

G. Ducommun,
inspecteur régional des ruchers.

Comptes rendus

Section de Lausanne

Les apiculteurs lausannois en balade !

Pour clôturer la période des amicales mensuelles, le comité a invité ses membres à tenir, avant les vacances, une réunion « extra muros » soit une course. Le but : répondre à l'aimable invitation de la Maison Meier à Kuntén et visite de l'aérodrome de Kloten.

Donc, le 3 juillet dernier, un des rares beaux dimanches de cet été, environ 70 participants, dont de nombreuses dames, occupaient deux confortables cars, et départ à six heures de la place de Chauderon. Programme très chargé, donc pas de minutes à perdre ! Villages et villes se succèdent et bientôt les noms romands font place aux noms germaniques des localités, Murten, Bern... Un seul arrêt de quelques minutes, à Önz, sauf erreur, et voici l'Argovie ; et par Lenzbourg et Bremgarten, la caravane arrive à Kuntén, très joli village, délicieusement adossé au versant droit de la vallée de la Reuss dont les eaux calmes décrivent des méandres enchanteurs et permettent de belles parties de canotage. Région prospère où industrie et agriculture d'avant-garde apportent aisance et richesse !

MM. Meier-frères prennent gentiment contact avec leurs invités et après les présentations et les compliments de bienvenue exposent dans les grandes lignes, la genèse de leur industrie et son développement régulier et rapide, grâce à des méthodes de travail intelligent et progressif. La firme ne construit pas de ruches, ni cadres ou autres objets en bois, mais concentre son effort spécialement sur la préparation de la cire, la fabrication des feuilles gaufrées et du candi pour nourrissement, plus de nombreux objets et outils nécessaires à l'art apicole. Activité qui occupe un personnel nombreux et spécialisé. En deux groupes, nos apiculteurs passent dans les divers locaux : arrivée des vieux rayons, fonte, épuration ; ils assistent même à la fabrication mécanique des feuilles gaufrées, travail qui donne occasion à de nombreuses questions auxquelles MM. Meier répondent avec gentillesse.

Dans un rucher d'une quarantaine de colonies, MM. Meier s'adonnent à l'apiculture pratique et appliquent intelligemment les constantes de l'art apicole : renouvellement régulier des reines et des cadres, préparation (nourriture et

chaleur) des colonies en vue d'une récolte au printemps. Les ruches en retard sont utilisées pour construction de cadres. Comme partout, la récolte était faible, et Outre-Sarine on se plaint aussi des changements profonds apportés aux cultures. A noter la visite à une station de fécondation sise dans une forêt où plusieurs ruchettes abritaient des majestés utiles au remérage des colonies.

Le dernier acte fut une généreuse collation de sandwiches délicieux et de pâtisseries délicates, accompagnés de boissons chaudes ou rafraîchissantes. Moment fort agréable ! mais l'horaire n'admet pas de retard, aussi au nom des apiculteurs lausannois, M. Bovey, président, en propos idoines, présente à MM. et Mmes Meier l'expression de notre sincère reconnaissance pour leur si aimable réception et savoureuse collation, ainsi que pour tout ce qu'ils nous ont fait voir d'intéressant. Enfin chacun reçut, comme souvenir de Kuntén, un bloc de candi « Vitalis ». Permettez, MM. Meier, à l'auteur de ce compte rendu de vous réitérer à nouveau nos vifs remerciements !

Et bientôt les cars réoccupés roulent vers Kloten où nous attend à 14 h. un excellent menu auquel chacun fit honneur. Départ de retour fixé à 17 h. En attendant les participants suivent avec attention la vie, le mouvement d'une grande station aéronautique intercontinentale, où arrivées et départs se succèdent sans arrêt !

La rentrée, dont l'horaire était aussi serré qu'à l'aller, ne permit pas de « pedzer » ici ou là. Un seul arrêt ; et chacun gagna son home pas trop tardivement. En résumé, belle journée pour la section, et merci au comité pour la parfaite organisation. Ch.

Convocations

Société d'apiculture de Lausanne

La séance amicale du mois de novembre, fixée au samedi 12, à 20 h. 15 au local habituel, Hôtel de la Cloche, Grand-Pont 8, aura à son ordre du jour une causerie animée par M. G. Humair et intitulée : « L'Apiculture hors des chemins battus. »

Le Comité.

Section des Alpes

Il est confirmé que l'assemblée générale statutaire d'automne demeure fixée au dimanche 20 novembre 1960. à 14 h., au Café de la Truite, Villeneuve, lieu et local qui se révèlent les plus convenables pour la saison.

Ordre du jour : 1. Admissions et démissions. 2. Procès-verbal de la séance d'hiver et de la course en Haute-Savoie. 3. Comptes de l'exercice 1959-1960 : rapports du caissier et des vérificateurs. 4. Election d'un membre et d'un suppléant à dite commission de vérification (s. statuts, art. 52). 5. Echange d'impressions sur la campagne et la récolte de l'été 1960. 6. Communications du comité. 7. Propositions individuelles.

Sitôt après cette séance administrative, abrégée autant qu'il sera possible, la parole sera donnée à M. le Dr Hans Wille, actuel directeur de la division « Apiculture » du Liebefeld, Berne, pour une

conférence sur : L'AVENIR DE L'APICULTURE SUISSE,

sujet d'actualité « brûlante » et qui préoccupe fort les milieux apicoles du pays tout entier.

L'assemblée prendra fin par la **projection du film américain « Abeilles à louer »**, lequel a obtenu le premier prix au Congrès international de 1958, à Rome.

Cette prochaine rencontre promet donc beaucoup. Aussi peut-on assurer que nul n'en repartira déçu mais, au contraire, comblé. Alors?... Venez-y en nombre et, surtout, amenez-y vos amis, avant tout et si possible des jeunes sympathisants tentés par l'apiculture. Notre effectif est en baisse et a grand besoin de recrues nouvelles et zélées.

N. B. — Au début de novembre, parviendra à chacun un **avis**, accompagné d'un bulletin de versement à notre compte chèque postal, relatif au renouvellement de la cotisation annuelle, donc celle de 1961. Prière de lui réserver bon accueil et d'y donner une suite aussi prompte que favorable.

Pour le comité : *Ed. F.*, président.

Société d'apiculture Jura-Nord

L'assemblée d'automne aura lieu à Delémont, au restaurant St-Georges, le dimanche 20 novembre 1960 à 14 heures. Ordre du jour : 1. Procès-verbal. 2. Station de fécondation. 3. Conférence de M. R. Bovey, membre du comité central, sur le sujet très vivant et actuel : « Comment maintenir la rentabilité de nos ruchers ? » 4. Divers.

Cette assemblée s'annonce sous les meilleurs auspices et le sujet choisi par le conférencier soulèvera un grand intérêt, aussi nous comptons sur une nombreuse participation.

P. S. — Le caissier avise les membres qu'ils doivent, sans retard, acquitter la cotisation 1961 qui s'élève à 10 fr. 80 en se servant du bulletin de versement qui leur a été expédié. Tout retard occasionnera des frais et complications bien inutiles.

Le comité et le caissier.

Société genevoise d'apiculture

Réunion mensuelle, le lundi 14 novembre 1960, au local, rue de Cornavin 4, Café de la Grappe Genevoise, à 20 h. 30.

Assemblée générale statutaire. Cette assemblée est convoquée pour le dimanche 6 novembre. Elle aura lieu au restaurant de la Patte d'Oie, 6, av. Dunand, à 15 heures, suivant circulaire qui vous parviendra.

BOITE AUX LETTRES

Le vrai citoyen se conforme aux lois

Avec grand plaisir, j'ai pu lire dans notre Journal suisse d'apiculture d'octobre « Législation apicole » publiée sous la responsabilité de M. Clément Décoppet, que je tiens à remercier très sincèrement de son exposé où il dit très bien : prévenir vaut mieux que guérir.

Apiculteurs, soyez prévoyants en gardant soigneusement votre journal No 10 de 1960. Un jour ou l'autre, il pourra rendre de très grands services : vous y trouverez des dispositions ou restrictions légales au sujet de l'établissement de vos ruchers.

L'apiculteur qui est digne de son nom de citoyen doit accepter les lois ; même si ces dernières paraissent embarrassantes, considérons-les plutôt pour le bien général qu'elles font que pour l'inconvénient particulier qu'elles obligent parfois à supporter. Le vrai citoyen a le désir de voir l'ordre dans l'Etat et se réjouit de la tranquillité publique.

Bourquin Armand, inspecteur régional des ruchers, Yverdon.